

Département du Val d'Oise
Commune de Méry-sur-OiseDECISION DU MAIRE N°2024/129
(prise en vertu de la délégation du conseil Municipal)

OBJET : Accord-cadre relatif à l'achat de fournitures administratives et scolaires.

Lot 3 : Manuels scolaires et des professeurs, fiches pédagogiques, livres... ,

Le Maire de la Ville de Méry-sur-Oise,

Agissant en vertu de la délibération n°2020/049 du Conseil Municipal du 11 juin 2020 portant délégation de pouvoirs au Maire en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu les articles L.2123-1et R.2123-1 du Code de la Commande Publique (CCP),

Considérant la nécessité de recourir à un marché public sous la forme d'accord-cadre à bons de commande pour l'achat de fournitures administratives et scolaires pour les services et les écoles de la commune de Méry-sur-Oise,

Considérant l'annonce parue le 12 avril 2024 sur le profil acheteur sous le n° **4075802**, sur le **BOAMP** sous les références **24-43735** et sur marches on line sous la référence **AO-2417- 0027** ;

Considérant les conditions proposées par l'entreprise **LE GRAND CERCLE 95**, dont le siège social est situé, **Centre Commercial Art de Vivre, 1, rue du Bas Noyer - 95616 CERGY PONTOISE CEDEX** ;

DECIDE

Article 1 :

L'attribution du **Lot 3** de l'accord-cadre à bons de commande N°**2024-06** relatif à l'achat de **manuels scolaires et des professeurs, fiches pédagogiques, livres** à l'entreprise **LE GRAND CERCLE 95** , représentée par Monsieur Erik VAUTRIN, agissant en qualité de Président et dont le siège social est situé, **Centre Commercial Art de Vivre, 1, rue du Bas Noyer -95616 CERGY PONTOISE CEDEX** ;

Article 2 :

Le montant maximum annuel des bons de commande qui peut être émis est de **12 000 € HT**.

Article 3 :

Un crédit suffisant est inscrit sur le budget de l'année 2024.

Article 4 : Copie de la présente décision sera adressée à :

- Monsieur le Préfet du Val d'Oise,
- Madame la Trésorière de l'Isle-Adam,
- A l'entreprise LE GRAND CERCLE 95,
- Au service PEEJ de la ville de Méry-sur-Oise,
- Au service Commande Publique de la ville de Méry-sur-Oise.

Monsieur le Maire est chargé de l'application de la présente décision qui sera publiée et transmise en la forme légale.

095-219503943-20240709-1-AU

Réception par le Préfet : 09-07-2024

Publication le : 09-07-2024

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état.

Fait à Méry-Sur-Oise,
Le 26 juin 2024

Le Maire,




Pierre-Edouard EON
Vice-président du conseil départemental
du Val d'Oise